

Conseil général de la Commune de Prévonloup

Séance ordinaire du 11 juin 2025

1. Appel

Le président fait part de la démission de Isabelle Christinet.

L'appel fait constater la présence de 19 membres, il y a 5 personnes excusées.

Sont réputés démissionnaires car absents sans excuses deux séances consécutives : Matthieu Roueche et Magali Steffen.

MODIFICATION par un ajout à l'ordre du jour.

La Municipalité souhaite ajouter à l'ordre du jour au point 11 le point suivant :

Réponse au postulat « Création d'une Zone 30 km/h à Prévonloup »

Le point Divers et propositions individuelles, passe au point 12.

En complément à cette demande, la Municipalité déplore que le délai de réponse à ce postulat ait généré des débats plutôt houleux notamment sur les réseaux sociaux.

La Municipalité a entrepris directement les démarches pour arriver à une validation de la Zone 30 auprès des autorités cantonales, cette procédure est malheureusement plus longue que le délai indiqué dans notre règlement pour la réponse au postulat.

Les informations disponibles ont toujours été transmises lors des précédents conseils, le délai de réponse à ce postulat est uniquement lié à la non-réception des informations nécessaires.

2. PV de la séance du 11 décembre 2024

Le PV de la dernière séance est disponible sur le site internet de la Commune. Il est accepté à l'unanimité tel que présenté.

3. Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel, syndic

Extranet Conseil général :

Lors du Conseil Général du 11 décembre 2024, la conseillère Gabrielle Santos a souhaité disposer du procès-verbal plus rapidement avant les séances.

Pour donner suite à cette demande, la Municipalité a eu l'occasion d'en parler avec la Préfète lors de sa visite annuelle, elle nous a confirmé que le PV n'est pas public tant qu'il n'a pas été validé par le Conseil Général, il n'est donc pas souhaité de l'afficher en accès libre sur le site de la commune avant la séance du Conseil Général.

Un extranet protégé par mot de passe a donc été mis en place afin de respecter cette règle, vous avez déjà pu le tester pour cette séance.

Rapport de gestion

Lors de cette même séance avec la Préfète, elle nous a conseillé de prévoir un rapport de gestion séparé du préavis des comptes afin de répondre aux toujours plus nombreuses questions des conseillères et conseillers sur le fonctionnement de la Municipalité. Le rapport devra être mis en discussion et voté par le Conseil au point 10 de l'ordre du jour pour en donner décharge à la Municipalité.

Coup de balai et autres manifestations :

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'édition 2025 de la journée coup de balai, la participation importante à cette journée et à toutes les autres manifestations communales nous réjouit, un grand merci à tous et n'hésitez pas à passer le mot à vos voisins pour les prochaines manifestations.

Philippe Liniger, municipal

Fait part des soucis liés au frelon asiatique et au moustique tigre.

- Le frelon asiatique détruit les abeilles et n'a pas de prédateurs : il crée un nid primaire (mars-mai) sous les toits, avant-toits, puis un nid secondaire dans les arbres (juillet-octobre). M Liniger, délégué du canton en la matière, demande un contrôle par chacun sous les toits des maisons et il est à disposition pour constater et faire le nécessaire.
- Par contre, le moustique tigre se développe dans les zones humides et eau stagnante, sa durée de vie est de 20 jours et il peut provoquer des maladies graves comme la dengue. Il est recommandé de vider les coupelles d'eau, couvrir les récupérateurs d'eau de pluie, etc.

EAU : les communes acheteuses d'eau de Romont ont signé une nouvelle convention : EAU SUD vend l'eau à la commune de Romont, qui la revend à Prévonloup, il faudra compter sur une augmentation CHF 0.20/m3 (frais de travaux de captage).

Par contre, il y a un avancement des discussions sur un possible raccordement d'eau à Billens, ceci avec la commune de Lovatens.

4. Election du-de la secrétaire et de son-sa suppléant-e

Élection tacite de Claire-Lise Sumi comme secrétaire et de Véronique Paccaud comme suppléante.

5. Renouvellement du bureau

Renouvellement du Président. Appel du Vice-Président Jean-Jacques Ogay pour venir prendre la place du Président Léandre Bolomey.

Président : Le Vice-Président demande si Léandre Bolomey se représente : Léandre répond que ce sera sa dernière année comme président. Il est élu tacitement.

Le Vice-Président redonne la place au Président.

Vice-Président : Léandre Bolomey demande si quelqu'un est intéressé par le poste de vice-président. Jean-Jacques Ogay dit clairement qu'il ne prendra pas un futur poste de Président et il renonce également de ce fait à poursuivre comme vice-président.

Christian Schneider propose Bernard Paccaud, qui, lui-même propose son épouse Véronique Paccaud qui serait intéressée par le poste mais qui souhaite garder sa place à la commission de gestion (les 2 postes cumulés sont incompatibles)

La difficulté à trouver une personne réside dans les nombreux liens de parenté existant au sein des membres du Conseil général.

Enrique Jehanno accepte de prendre le poste et est nommé vice-président.

Scrutateurs

Hervé Wyssa & Jean-Jacques Ogay fonctionneront comme scrutateurs.

Renouvellement de la Commission de Gestion

Actuellement composée de Véronique Paccaud, Hervé Wyssa et Jean-Marc Crottaz et Isabelle Christinet comme suppléante.

Véronique Paccaud, Hervé Wyssa et Jean-Marc Crottaz poursuivent leur mandat et Céline Voutat se propose et est nommée suppléante.

5. Préavis 01-2025 : Comptes 2024

Lecture du préavis par la secrétaire

Présentation des comptes par la boursière Marie Rossier :

Total des charges	CHF.	799'405.00
Total des revenus	CHF.	833'914.46
Excédent de revenu	CHF.	34'509.46

Le budget 2023 prévoyait un excédent de charges de CHF 45'826.45, les revenus sont supérieurs au budget malgré une mauvaise surprise au niveau des impôts.

Détails des différences au budget sont expliqués point par point dans le préavis et commentés par le syndic, Alain Michel.

Les comptes 2024 de la commune de Prévonloup ont été contrôlés le 5 mai 2025 par Monsieur Valmir Haxhosaj de la Fiduciaire Favre Révision SA.

Rapport de la commission de gestion

La Commission de Gestion qui s'est réunie le 22 mai 2025 en présence du syndic et de la boursière a passé en revue les comptes et le bilan, plusieurs écritures ont été pointées et le rapport de l'expert-comptable a été consulté avec attention.

Suite aux remarques dans son rapport, la commission remercie la boursière pour l'excellent travail accompli et recommande d'approuver les comptes 2024 tels que présentés.

Le préavis est accepté à l'unanimité, sans aucune question ou remarque.

6. Préavis 02-2025 - Demande d'un crédit pour le remplacement des panneaux d'entrée du village

Lecture du préavis par la secrétaire

Les panneaux actuels sont disparates et variables, leur remplacement uniformisera et améliorera l'image des entrées du village ceci pour un budget de CHF 8'500.-

La commission, composée de Enrique Jehanno, Jean-Jacques Ogay et Florian Schneider, propose au Conseil général d'autoriser la Municipalité à remplacer les trois panneaux d'entrée du village et d'octroyer un crédit maximum de CHF 8'500.- TCC.

Ce préavis ne suscite aucune question ou remarque et est accepté à l'unanimité.

8. Préavis 03-2025 — Contrôle de conformité au système séparatif des égouts

Lecture du préavis par secrétaire

L'objectif de ce préavis est de réduire au maximum la facture en ce qui concerne la partie des « eaux parasites ».

Ce contrôle s'avère nécessaire afin de mettre à jour l'état de conformité de l'entier de la commune : c'est une évaluation du milieu bâti sur l'écoulement et la séparation des eaux usées et des eaux claires.

Lecture du rapport de la commission composée de Lionel Schaller, Jean-Marc Crottaz et Daniel Michel : la commission propose au Conseil général d'accepter le préavis tel que présenté et d'accorder le crédit prévu CHF 10'000.-

Questions et remarques : Bernard Paccaud signale le fait qu'il est aussi très important que les eaux usées n'aillent pas dans les eaux claires.

Philippe Liniger signale que les problèmes devraient être minimes. Les documents existants ont été contrôlés, mais les évacuations d'eaux de quelques propriétés n'ont pas été approuvées par l'autorité officielle.

Passage au vote – Préavis accepté à l'unanimité.

9. Préavis 04-2025 – Demande de prêt sans intérêts Rallye FVJC 2026 à Prévonnaloup

Lecture du préavis par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission de gestion : ce rapport rappelle que le Rallye 2026 à Prévonnaloup est une manifestation exceptionnelle pour notre village, qu'il est important de soutenir notre jeunesse à organiser ce rallye.

Le risque financier étant minime, la commission appuie la Municipalité dans cette démarche en proposant au Conseil général d'accorder un prêt sans intérêt de CHF 30'000.- au Rallye 2026.

Passage au vote – Préavis accepté à l'unanimité.

10. Rapport de gestion 2024

Ce rapport qui a pu être consulté sur le site de la commune ne suscite aucun débat

Passage au vote – le Conseil accepte ce rapport à l'unanimité.

11. Réponse au postulat « Création d'une Zone 30km/h à Prévonloup

Ce rapport est commenté par Alain Michel, syndic

Le 22 août 2023, le Conseil général a pris le postulat de M. David Santos en considération à la majorité (12 voix pour et 11 voix contre) et l'a transmis à la Municipalité pour rapport.

Dès ce moment, la Municipalité a entrepris toutes les démarches nécessaires pour remplir sa mission.

Suite aux recommandations de la SCLV (Sous-commission des limitations de vitesses) et de la CCC (Commission consultative de circulation), la Municipalité répond positivement au postulat de M. Santos. Elle confirme que la création d'une zone 30km/h est faisable uniquement sur la Route de Dompierre, selon plan, sous réserve de la mise en œuvre de mesures d'aménagements.

Les frais précis seront définis après études techniques et budgétaires et la Municipalité préparera un préavis en fonction.

Le Conseil général prend acte de la réponse à ce postulat.

12. Divers et propositions individuelles

Philippe Liniger remercie le vote positif qui concerne le contrôle des séparatifs eaux claires et eaux usées. Il signale qu'à la fin de l'été 2025, les eaux communales seront orientées vers la nouvelle STEP EMB de Lucens.

Maël Ogay, président de la Jeunesse de Prévonloup remercie pour l'accord du prêt pour le Rallye 2026 et signale qu'une séance d'information aura lieu le 9 juillet prochain.

Christian Schneider informe que la date du samedi 13 septembre est retenue pour la traditionnelle journée à la forêt, organisée par l'AGAP.

Léandre Bolomey, Président, tient, au nom du Conseil général, à remercier chaleureusement Céline Voutat pour les 9 ans de dévouement au poste de secrétaire.

Toujours disponible, présente à toutes les séances de Conseil, elle n'a manqué qu'une seule votation en 9 ans, preuve de son engagement. Il espère la voir encore longtemps dans les rangs du Conseil et participer aux commissions.

Un cadeau de circonstance lui est offert.

La séance est clôturée à 21h45

Le Président

Léandre Bolomey

La Secrétaire

Claire-Lise Sumi